

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 22-févr.-2023

Date de révision 22-févr.-2023

Version 1.01

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit TFL-50 DRY LUBRICANT

Autres moyens d'identification

Code du produit F04486

Type de produit Aérosol extrêmement inflammable

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant sec.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Manufactured For:

Quivala, , Inc.
225 Baffin Street
Dollard-des- Ormeaux, Quebec H9G 2X8
Canada
Phone: (514) 992-9131

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Téléphone en cas d'urgence chimique CHEMTREC INTERNATIONAL 1-703-741-5500

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

For GHS flammability the product is Extremely flammable. product has been tested per CCCR , 2001 Flame Projection Testing and results are >15cm and <100 cm by our R and D lab. as a reference . This will result in the Consumer Product flammability being Flammable for Canada as a reference until an external lab can test the product .

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Danger par aspiration	Catégorie 1
Aérosols inflammable	Catégorie 1
Gaz sous pression	Gaz comprimé

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
 Peut irriter les voies respiratoires, Peut causer de la somnolence ou des vertiges.
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
 Aérosol extrêmement inflammable
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur



Aspect Nuageux

État physique Aérosol

Odeur Solvant

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Wear protective gloves.
 Avoid breathing fumes, gas, mist, vapors, spray.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Keep away from heat, sparks, open flames, hot surfaces-No smoking.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition
 Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir premiers soins sur cette étiquette).
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
 If skin irritation occurs: Get medical advice, attention.
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appelez un centre antipoison ou un médecin, un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
 SI VOUS AVEZ TORT: Appelez immédiatement un centre antipoison, un médecin, un médecin.
 NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans un incinérateur industriel

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres renseignements

0 % of the mixture consists of ingredient(s) of unknown toxicity. 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
HEPTANE	142-82-5	50-60
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	68476-86-8	30-40
Teflon	9002-84-0	1-10
Petroleum Distillates Hydrotreated Light/Heavy/Stoddard Solvent	64742-47-8/48-9	0.1-1.0

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins**

Conseils généraux	Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Inhalation	Amener à l'air frais. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. La respiration artificielle et / ou l'oxygène peuvent être nécessaires. Si la respiration s'est arrêtée, contactez immédiatement les services médicaux d'urgence.
Ingestion	Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes principaux	Causes skin irritation. May cause eye and respiratory irritation. Harmful and may be fatal if swallowed and enters airways.
-----------------------------	---

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Dry chimique. Dioxyde de carbone (CO₂). Refroidir les récipients / réservoirs avec de l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Extrêmement inflammable. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucune.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Utiliser un blindage pour protéger les pompiers contre l'éclatement des contenants.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

Utiliser avec une ventilation adéquate pour maintenir les niveaux d'exposition inférieurs aux limites d'exposition professionnelle.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Les emballages contiennent rarement des liquides. La contamination radioactive provenant d'une fuite de liquide, si elle existe, sera probablement d'un niveau très bas.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement

Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Méthodes de nettoyage

Absorber avec un matériau absorbant inerte. Contenir le liquide et recueillir avec un matériau inerte, non combustible. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Ne pas enfoncer une épingle ou un autre objet coupant dans l'ouverture qui se trouve sur le dessus de la cannette.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques/conditions d'entreposage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Produits incompatibles

Acides forts, alcalis, agents oxydants.

Aerosol Level

3

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
HEPTANE 142-82-5	STEL: 500 ppm TWA: 400 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 2000 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 1600 mg/m ³ (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 2000 mg/m ³	IDLH: 750 ppm Ceiling: 440 ppm 15 min Ceiling: 1800 mg/m ³ 15 min TWA: 85 ppm TWA: 350 mg/m ³
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis 68476-86-8	74-98-6: TWA: 1000 ppm 106-97-8: STEL: 1000 ppm 75-28-5: STEL: 1000 ppm	74-98-6: TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ 106-97-8: (vacated) TWA: 800 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m ³	74-98-6: IDLH: 2100 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³ 106-97-8: TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³ 75-28-5: TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³

ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA : (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle (Occupational Safety & Health Administration))

NIOSH IDLH: Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres directives relatives à l'exposition

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques

Systèmes de ventilation. Douches. Douches oculaires.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale. Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps Tablier résistant aux produits chimiques. Gants de protection.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation est observée, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA doit être porté. Un appareil respiratoire à pression positive et à adduction d'air peut être exigé pour des concentrations élevées du contaminant en suspension dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie en conformité avec les réglementations locales actuelles.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Aérosol	Odeur	Solvant
Aspect	Nuageux	Seuil de perception de l'odeur	
Couleur	blanc cassé		

Propriété	Valeurs
pH	Aucun renseignement disponible
Point de fusion/congélation	Aucun renseignement disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	-96.4 °C / -141 °F
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
limite d'inflammabilité supérieure	

Remarques • Méthode

À base de propulseur

limite d'inflammabilité inférieure	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	0.682
Solubilité dans l'eau	Presque insoluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Trait d'union	
Viscosité	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	

Autres renseignements

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	93.27
--	-------

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Acides forts, alcalis, agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Inhalation	Harmful if inhaled. Avoid inhaling vapors or mists. May cause respiratory irritation , drowsiness or dizziness.
Contact avec les yeux	Irrite modérément les yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
HEPTANE 142-82-5	-	= 3000 mg/kg (Rabbit)	> 73.5 mg/L (Rat) 4 h

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Provoque une irritation de la peau Peut irriter les yeux et les voies respiratoires. Nocif en
-----------	---

cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Affections oculaires/irritation Peut causer une irritation des yeux.

Irritation Causes skin irritation. May cause eye and respiratory irritation.

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Pas un mutagène de cellules germinales.

Cancérogénicité There are no carcinogens in this product .

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Teflon 9002-84-0	-	Group 3	-	-

ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

NTP : (National Toxicity Program)

Connu - cancérogène connu

OSHA : (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle (Occupational Safety & Health Administration))

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Ce produit ne présente pas de dangers connus ou suspectés pour la reproduction.

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Toxicité chronique

Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être dangereuse ou fatale. L'abus chronique d'hydrocarbures a été associé à des rythmes cardiaques irréguliers et à un arrêt cardiaque potentiel.

Effets sur les organes cibles Peau, Yeux, Appareil respiratoire, Système nerveux central, Rein.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 4493 mg/kg

ETAmél (cutané) 20532 mg/kg

ETAmél 31.7 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

ETAmél (inhalation-vapeur) 9 mg/l

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
HEPTANE 142-82-5	-	LC50: =375.0mg/L (96h, Cichlid fish)	-	-
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis 68476-86-8	-	-	-	-

Persistance et dégradation

Bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage
HEPTANE 142-82-5	4.66
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis 68476-86-8	2.8

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Méthodes d'élimination Ce matériau, sous la forme proposée, est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261).

Emballage contaminé Ne pas réutiliser des récipients vides. Les emballages vides peuvent contenir des vapeurs inflammables ou explosibles. Éliminer conformément à la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Ground LIMITED QUANTITY

IATA UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, LTD .QTY.

IMDG UN1950, AEROSOLS, 2.1, LTD.QTY

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
HEPTANE	X	X	X	X	X	X	X	X
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	X	X	X	x	X	X	X	X
Teflon	X	X	Non inscrit(e)	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

CHINA - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales des

Etats-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Oui
Risque de décompression soudaine	Oui
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Remarque

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
HEPTANE 142-82-5	X	X	X
Teflon 9002-84-0			X

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé	2	Inflammabilité	4	Instabilité	0	Special hazards -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé	2	Inflammabilité	4	Dangers physiques	1	Protection individuelle
							B

Préparée par Regulatory Affairs

Date d'émission 22-févr.-2023
Date de révision 22-févr.-2023
Note de révision

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique